

LES RAVAGES DU RANKING !

Le 5 avril 2018

Il est des pratiques dans le monde du travail qui sont plus que limites. Le ranking forcé en est une et son apparition dans les plus grandes entreprises françaises a de quoi susciter quelques interrogations.

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas ce terme, **le ranking c'est pour un manager, se trouver contraint de mal noter certains de leurs collègues, même s'ils sont performants.** Vous allez nous dire que cette pratique n'existe pas chez nous au Crédit Agricole Normandie, certes, mais l'idée aujourd'hui est plus subtile. Notre système de notation et de garantie conventionnelle étant étroitement liés, nous pouvons craindre que de manière insidieuse ce soit déjà le cas pour bon nombre d'entre nous. Plusieurs niveaux sont à observer :

- Le premier bien connu, est celui **de la sensation de la notation à la gueule du client.** Et oui, non content de faire correctement son boulot, il est essentiel de plaire à celui ou celle qui évalue. Là, vous vous reconnaitrez, on vous aura trouvé des prétextes idiots et tendancieux, comme par exemple « votre résistance au changement », ou votre « manque d'adhésion aux valeurs de l'entreprise »...
- Le second, que tout le monde pressent, est celui de l'atteinte des objectifs. En collant comme cette année un quota que beaucoup considèrent comme inatteignable, **toute personne n'ayant pas atteint son objectif prouve qu'il n'a pas fait ce qu'il fallait pour pouvoir évoluer**, même si, c'est quelqu'un qui s'est énormément investi.
- Le troisième est la détermination de la REC individuelle avec ces bizarreries comme une agence qui finit à 110% de REC collective sans aucune REC individuelle supérieure à 100% à cause de l'appréciation managériale de la contribution individuelle (cf. premier niveau).
- Un quatrième niveau, plus tordu, existe chez nous et permet un contrôle total sur la masse salariale. **Le verrou de la garantie automatique au bout des 4 années ayant sauté, votre notation doit être aujourd'hui au taquet si l'on veut pouvoir prétendre au graal de la gratification pécuniaire.** Pire, même si vos notations sont géniales sur plusieurs années, vous ne devrez pas avoir atteint le plafond limite, qu'on appelle le taux de décollement, qui fixe à 25% ou 30% de RCI sur votre RCE/RCP (coefficient d'emploi) selon que vous soyez grouillots ou cadres.

Alors, si un salarié est aujourd'hui mal noté, certes, il ne prendra pas automatiquement la porte, mais le système est critiquable et engendre une belle démotivation !

Si vous êtes dans ce cas, ne restez pas seul, contactez un élu SUD !

Astuce SUD pour avril 2018 : Votre intéressement a baissé de 14% alors que le résultat progresse mais rassurez-vous, la direction ne vous a rien volé car la différence se retrouve tous les mois sur votre bulletin de paie.

Pensez surtout à placer au minimum 150 euros sur votre PEE pour pouvoir bénéficier de 450 euros d'abondement (au lieu de 375 euros l'an dernier). Une augmentation de capital de Crédit Agricole SA est prévue cette année. Si l'offre multiple est maintenue, ces 600 euros pourraient servir à souscrire à cette offre. Ceux qui ont **souscrit en 2016** sont à ce jour plus que gagnants

(+692%)... mais on ne peut pas vous promettre le même rendement...

UNE NOUVELLE MALADIE PROFESSIONNELLE : LES BOULES...



REJOIGNEZ **SUD**, SYNDIQUEZ-VOUS !

Pour tous renseignements supplémentaires,
vous pouvez contacter ces élus SUD !

Alain MAILLARD	Réseau 50	Anita WALKER DERBREE	Réseau 14
Anne Marie GUERIF	Siège	Anne Sophie DEGUELLE	Réseau 50
Annie LEMAZURIER	Siège	Bertrand DUMONT	Réseau 50
Bruno LESCORNEZ	Siège	Catherine GONZALEZ	Siège
Catherine LUCAS DUCHESNE	Réseau 61	Christophe CHOISY	Siège
Cynthia LEFRANCOIS	Réseau 61	David BOURDON	Réseau 50
David MARTEL	Siège	Denis HAUPAIS	Réseau 50
Denis MARION	Siège	Dorothee VERDON TREFOUX	Siège
Elisa MAUGER	Réseau 50	Eric PRIGENT	Réseau 50
Gilles COLET	Réseau 50	Karine BAESKENS	Siège
Jean Luc MOULIN	Réseau 50	Jean Pierre FOLLET	Réseau 50
Murielle LECORNU	Siège	Olivier ROUAUD	Réseau 61
Philippe VERSAL	Réseau 50	Pierre Alban COVAREL	Réseau 50
Pierre PAKULA	Réseau 61	Sandrine LESACHEY	Réseau 50
Sébastien GAUDEMER	Réseau 14	Séverine DOS SANTOS	Siège
Stéphanie DAVOURIE	Siège	Vincent ROUSIERE	Siège

BULLETIN D'ADHÉSION

REJOIGNEZ LA 1ère FORCE SYNDICALE DU CREDIT AGRICOLE NORMANDIE !

Je soussigné, déclare adhérer au syndicat SUD Crédit Agricole

NOM : _____ Prénom : _____

Service ou Agence : _____

Date d'adhésion : _____ Signature

Autorise le trésorier de SUD Crédit Agricole à prélever sur mon compte (joindre un RIB) le montant de la cotisation syndicale (13 € par trimestre pour 2018)

Coupon à retourner à Denis MARION – Caisse Régionale CAEN
ou par mail à denis.marion@ca-normandie.fr